



## MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES A BONS DE COMMANDE A PROCEDURE ADAPTEE

### 1) Identification du pouvoir adjudicateur mandaté

Nom de l'organisme	SYNDICAT DU BASSIN HERS GIROU
Adresse complète	45 Rue Paule Raymondis 31200 TOULOUSE

### 2) Procédure de passation

Procédure adaptée conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.

### 3) Objet du marché - Marché public de fournitures à bons de commande relatif à :

La location d'engins mécanisés avec chauffeur dans le cadre de travaux de renaturation des berges et du lit de l'Hers et de ses affluents.

### 4) Composition de l'équipe candidate

Cette procédure est ouverte à des candidats se présentant à titre individuel ou sous la forme d'un groupement. La forme du groupement souhaité par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint solidaire.

### 5) Contenu du dossier de candidature

- Chaque candidat devra produire les pièces suivantes, datées et signées par lui :
  - ✓ Le présent dossier de consultation,
  - ✓ Le mémoire justificatif du candidat,
  - ✓ Le formulaire DC1 : Lettre de candidature
  - ✓ Le formulaire DC2 : Déclaration du Candidat
  - ✓ Tous les certificats et attestations prévues aux articles R2143-3 et R2143-9 du Code des Marchés Publics.

Les pièces sont à produire également pour les éventuels sous-traitants.

## 6) Critères de sélection des candidatures

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

60% prix et 40% technicité (dont 20% pour le matériel adapté au chantier et 20% pour l'expérience du chauffeur).

## 7) Retrait des dossiers

Soit au SBHG ou sur  
<http://www.marches-securises.fr>

## 8) Réception des candidatures

Date limite de réception des candidatures

**VENDREDI 17 MAI 2024 AVANT 12 H**

Adresse à laquelle les candidatures  
doivent être envoyées

**SBHG  
45, Rue Paule Raymondis  
31200 TOULOUSE**

L'envoi par voie électronique est obligatoire sur le site **marches-securises.fr**.

Les candidatures doivent être rédigées en langue française. L'unité monétaire est l'euro.

## 9) Renseignements complémentaires auprès de :

**SBHG – Mme Nadine GARDIN, Directrice  
45, Rue Paule Raymondis  
31200 TOULOUSE**

Date d'envoi de l'avis à la publication

05/04/2024